

Burkini à la piscine : en Allemagne aussi ils ont des maires collabos mais des citoyens actifs

écrit par Jean-Louis | 13 août 2016



Strasbourg est adossée au Rhin. Sur l'autre rive du - fleuve, donc en Allemagne, se trouve la grosse bourgade de - Kehl. Juste à côté, le village d'Auenheim est surtout connu par sa remarquable piscine de plein air et son environnement ombragé fréquentés principalement par des Français. Mais à la fin du mois de juillet, se produit un événement rapporté par une baigneuse dans le courrier des lecteurs du quotidien régional les *Dernières Nouvelles d'Alsace* :

Gros émoi. Deux femmes se baignent dans une combinaison en tissu les couvrant de la tête aux pieds au mépris des règles d'hygiène qui interdisent par exemple le port du short.

Interrogés, les maîtres nageurs disent que le maire de Kehl a autorisé cette tenue. Et la Française de s'interroger sur les conséquences de cette décision qui va, d'une part à l'encontre des règles d'hygiène jusque là respectées par tout le monde et d'autre part, instaure une discrimination entre usagers du centre nautique, ce que la loi interdit.

Du coup, les deux femmes ont été interpellées par de nombreux autres baigneurs et ont fini par partir.

Ainsi donc, ce maire allemand d'obédience CDU (Union des Chrétiens démocrates qui n'a de chrétien que de nom,

équivalente de l'UMPS française) s'aplatit lui aussi devant les exigences toujours plus provocatrices des adeptes de la dite religion de tolérance, d'amour et de paix. Ce ne fut heureusement pas le cas des habitués des lieux. Exemple à suivre.